

Retraites : les femmes demandent réparation !

Un appel à signer massivement

Initié par des féministes par ailleurs militantes dans des organisations du mouvement social, cet appel met l'accent sur cette nouvelle réforme qui, selon le gouvernement, serait « basée sur l'équité ». Or, les mesures en direction des femmes sont très marginales alors que les inégalités de pension entre les sexes sont importantes : la pension de droit direct des femmes est inférieure en moyenne de 42 % à celle des hommes, leur pension globale de 28 %. Elles sont plus concernées par les décotes, partent plus tard, ont des carrières plus courtes...

Le projet de réforme se limite à trois mesures censées répondre au souci affiché de l'égalité :

■ Une meilleure validation de trimestres pour les petits temps partiels. Mais seules les personnes au SMIC qui ont un emploi à temps partiel de moins de 15 heures par semaine sont concernées (soit au maximum 2,6 % de l'ensemble des salarié-es).

■ Mieux prendre en compte la maternité dans le dispositif de retraite anticipée pour carrière longue. Elle ne modifiera qu'à la marge l'accès des femmes à la retraite anticipée, dont les bénéficiaires sont à 79 % des hommes.

■ Enfin, la refonte annoncée depuis plusieurs mois de la majoration de 10 % pour trois enfants relève de l'entourloupe : elle est renvoyée au-delà de 2020, par contre, ce qui est décidé dès 2014, c'est... sa fiscalisation !

Le gouvernement fait le choix de continuer à augmenter la durée de cotisation nécessaire pour une pension sans décote, alors que cette mesure se traduit, en pratique, par une baisse de la pension pour le plus grand nombre. Elle touche plus durement les femmes du fait des carrières plus courtes et les jeunes car ils accèdent de plus en plus tard à un emploi stable.

Le texte rappelle qu'une autre orientation est possible et nécessaire : en finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail, mise en place d'une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique et d'une meilleure répartition des richesses.

Le renforcement des droits directs à pension des femmes est une priorité et passe notamment par une meilleure prise en compte du temps partiel. Il serait légitime d'instaurer une surcotisation patronale sur le temps partiel, qui permettrait ensuite un meilleur niveau de pension.

Le minimum contributif devrait être sensiblement augmenté, la légère revalorisation du plafond qui a été annoncée étant très insuffisante. Il faut non seulement en finir avec l'allongement régulier de la durée de cotisation mais aussi faire en sorte que la durée demandée soit réalisable par l'ensemble des salarié-es. La décote doit en outre être supprimée.

Il faut agir en parallèle sur les inégalités professionnelles, en amont donc de la retraite. La réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les taux d'activité et les salaires améliorerait très fortement les recettes des caisses de retraite ainsi que le droit des femmes à une pension.

Cela suppose de lutter contre les discriminations salariales, mener des politiques pour inciter les pères à s'investir dans la prise en charge des enfants, créer un service public de la petite enfance accessible à tou-te-s et à un coût abordable, afin d'éviter aux femmes d'interrompre leur travail à l'arrivée des enfants.

L'appel se termine par la nécessité de se mobiliser aussi en tant que femmes, contre ce projet de réforme loin d'être égalitaire !



Appel à signer sur le site :
www.retraites2013.org

L'internationale

Latelec-Fouchana en Tunisie : garder leur travail sans perdre leur dignité !

SEA Latelec, sous-traitant d'Airbus et filiale de Latécoère, a délocalisé une partie de la production de câblage dans la banlieue de Tunis en 2005 pour bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée, bon marché (salaire mensuel de 150 €) et des avantages fiscaux. Depuis 2010, les ouvrières s'organisent et créent une section syndicale UGTT. Elles exigent la fin des heures supplémentaires obligatoires, le paiement de celles effectuées, le respect de leur dignité et du code de travail. Elles sont alors victimes d'une répression anti-syndicale systématique : mise à pied, tentative de corruption, insultes, sanctions abusives, isolement, remarques sexistes et menaces de mort.

Devant leur refus de baisser la tête, les managers français imposent un lock-out d'un mois et le transfert temporaire de la production à Tarbes. 200 postes d'intérimaires sont supprimés depuis octobre et 200 suppressions annoncées d'ici fin 2013. Face à leur détermination, la direction locale licencie une dizaine de militantes. Des négociations s'ouvrent, mais l'accord n'est pas appliqué par la direc-

Un 8 mars de Grèves ?

Relancer du revendicatif

La commission femmes de Solidaires a engagé une réflexion sur la nécessité de redonner son caractère de luttes à la journée du 8 mars. Or, cette journée du 8 mars est plus qu'un symbole : elle représente l'histoire des luttes des femmes (pour leurs droits civiques en premier lieu). Il est donc particulièrement intolérable, pour les féministes que nous sommes, de voir cette journée dévoyée et récupérée comme elle l'est de plus en plus. Il ne s'agit absolument pas de « la » journée de « la » femme, comme les médias l'appellent avec ses relents commerciaux... Avec au mieux, une annonce gouvernementale venant satisfaire une revendication qui ne coûte pas (très) cher, et au pire, à une distribution de fleurs dans des entreprises !

Le 8 mars est et doit donc rester un rappel toujours d'actualité des luttes des femmes pour obtenir l'égalité et contre le patriarcat. Une égalité qui reste, malgré tous les textes votés, à conquérir dans les faits et dans tous les domaines : aussi bien dans les entreprises, que dans la société et à la maison. L'oppression spécifique des femmes existe toujours, les violences auxquelles elles font face sont malheureusement là pour nous le rappeler.

tion tunisienne qui exerce un chantage auprès des salariées : fermeture de l'usine et réouverture si dix personnes ne sont pas réintégrées (2 déléguées syndicales, 8 ouvrières). Les salariées se mettent en grève et exigent la réintégration des militantes abusivement licenciées.

Les syndicalistes Sonia Jebali et Monia Dridi sont venues en France expliquer leur combat et dénoncer les entreprises qui délocalisent et mettent en concurrence les travailleurs/ses du Nord et du Sud, afin de les exploiter toujours plus, au profit des multinationales et des actionnaires. Les enjeux dépassent largement le contexte local : se posent alors, les questions de l'emploi salarié des femmes en Tunisie, la place des syndicats dans les entreprises privées, ou encore la politique néocolonialiste de certaines entreprises françaises, le rôle des multinationales dans les politiques libérales... Un comité de soutien aux syndicalistes de Latelec-Fouchana les a accompagnées dans ces débats, à Amiens, Toulouse ou Paris.

www.facebook.com/

ComiteSoutienSyndicalistesLatelecFouchana

Cette idée de Grèves des femmes est portée (et mise en oeuvre) depuis deux ans maintenant, par un collectif sur le 31, dont Solidaires est partie prenante. L'expérience est positive localement, mais il convient désormais de l'élargir à d'autres villes dans un premier temps... C'est donc sur cette base que la commission femmes a été mandaté par le bureau national de Solidaires pour lancer un projet d'appel aux autres organisations syndicales et aux mouvements féministes, pour débattre de cette action en 2014.

Une première réunion s'est tenue le 26 septembre à la Bourse du travail de Paris, réunissant CGT, FSU, UNEF côté syndical, et des associations du mouvement féministe. Si cette idée de Grèves des femmes reste encore à gagner au vu des premiers échanges lors de cette réunion, toutes les participantes partageaient le constat d'un 8 mars dévoyé et ont décidé de se revoir le 4 novembre prochain.

Côté Solidaires, le comité national d'octobre sera l'occasion de mobiliser les équipes sur ce projet, afin de commencer à préparer localement les moyens de le réaliser.

Education

Mauvais genre ?

En 2011 déjà, l'introduction des problématiques de genre dans le programme de SVT (science et vie de la terre) en 1^{ère} au lycée, avait suscité une levée de boucliers de la part des conservateurs catholiques et autres réactionnaires. On aurait pu espérer que les éclaircissements apportés à l'époque sur les études de genre évitent de revenir sur la question. C'était sans compter sur l'opiniâtreté toxique des uns et la complaisance imbécile des autres...

Depuis le printemps, la Manif pour Tous, en plus de dénier l'égalité de droits à tou-tes les citoyen-nes et d'attiser l'homophobie, veut désormais lutter contre « l'invasion de la théorie du genre » dans les établissements scolaires et appelle les parents à la création de comités de vigilance à la rentrée. Des syndicats tels le SNALC pour les enseignant-es et l'UNI pour les étudiant-es, ainsi que des député-es UMP, renchérisent dans cette voie. Cette campagne a trouvé par ailleurs une légitimation tacite à travers les propos de certains membres de l'exécutif, puisque Mr Peillon, ministre de l'éducation nationale, avait déclaré en juin qu'il n'était « *pas pour la théorie du genre* » et trouvait « *absurde* » l'idée « *qu'il n'y a pas de différences physiologiques entre les uns et les autres* »... Il se reprenait à l'occasion de la rentrée après le tollé que ses propos avaient provoqué, en reconnaissant que « *la théorie du genre n'existe pas, c'est un artefact intellectuel pour créer des polémiques* »... mais en oubliant frileusement de souligner la pertinence du concept de genre...

Quoi qu'il en soit, devant tant de méconnaissance intellectuelle et de partis pris réactionnaires, quelques précisions s'imposent...

◆ Les contempteurs des études de genre en parlent comme s'il s'agissait d'une irruption soudaine, agitant le spectre fantasmatique d'une « invasion » pour mieux déclencher des réflexes de défense réactionnaires. Or cela fait plus de 40 ans que la notion de genre est apparue en médecine et psychologie, puis dans les sciences humaines, pour comprendre la construction des identités masculine et féminine.

◆ La notion de genre n'est ni une « théorie », ni une « idéologie », comme certain-es peuvent le soutenir sans ciller. L'utilisation erronée de ces termes n'est pas anodine : elle vise à discréditer la validité scientifique

et la rigueur intellectuelle des travaux autour du genre, en les présentant comme une doctrine orientée et contestable. Or il est impropre de parler de « théorie du genre ». D'abord parce que la notion de genre est simplement un outil d'analyse pour comprendre la construction des identités. Ensuite parce que ce champs d'étude est multiple, tant dans les disciplines concernées (histoire, sociologie, philosophie, sciences politiques...), que dans les approches des différents chercheurs/chercheuses sur la question.

◆ Les études de genre se fondent sur une approche socio-culturelle de la construction des identités masculine et féminine. Elles montrent comment la définition du masculin et du féminin ne se réduit pas au biologique mais est le résultat des pratiques culturelles et des normes sociales d'une société donnée. La Manif pour Tous et consorts, pour parler des hommes et des femmes, se raccroche à un ordre biologique et « naturel » (comme si le concept de Nature était une entité immuable, postulat déjà contestable en soi). Ce parti pris a pour conséquence une vision binaire qui nie la pluralité des identités, enferme les individus dans des stéréotypes sexués et légitime au final les inégalités hommes-femmes, l'homophobie et la transphobie.

Ces positions doivent être combattues avec virulence !

◆ Parce que les études de genre permettent de comprendre la construction des stéréotypes, elles sont un outil essentiel pour combattre les discriminations qui découlent de ces stéréotypes.

◆ Parce qu'en pointant le fait que les identités sont des constructions toujours fluctuantes, où dialoguent l'individuel et le collectif, les études de genre s'inscrivent dans une démarche émancipatrice.

◆ Défendre la légitimité et la pertinence des études de genre, et leur utilisation dans les établissements scolaires, c'est donc se donner les moyens de comprendre les mécanismes de domination patriarcale et hétérosexiste, et de lutter pour une société ouverte et émancipée.

◆ Ne laissons aucun terrain, ni celui de la rue, ni celui des mots, aux forces réactionnaires !

Du matériel

Egalité professionnelle

Une fiche réalisée par la commission femmes, pour aider en 8 questions les militants et militantes lors de négociations d'accords « égalité professionnelle ». Disponible sur le site:

www.solidaires.org

Loi égalité

Le point sur la loi en discussion, avec un dossier paru dans le dernier journal de l'Union syndicale Solidaires « Expression Solidaires ». Disponible également sur le site.

Harcèlement sexuel

Fiche réalisée par la commission femmes, mise à jour suite à la loi de 2012. Disponible en format papier à Solidaires, ou sur le site.

Les infos

Prochaines Commissions Nationales et locales

Solidaires :

**Le 29 novembre à 14 h
dans les locaux de Solidaires national**

Sud Santé Sociaux :

**le 20 novembre toute la journée
dans les locaux de la fédération**

Solidaires Loiret :

**Mercredi 9 Octobre 20H30
local Solidaires Orléans**

**Le collectif de solidarité avec la sociologue Pinar Selek (Voir Solidaires & égales n°6) a lancé le 21 septembre une campagne d'envois de lettres au Ministre de la justice turque pour condamner son procès politique. Voir le lien : <http://www.pinarselek.fr/>
Cette campagne est internationale : un maximum de lettres doit arriver sur le bureau du Ministre entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} novembre 2013.**

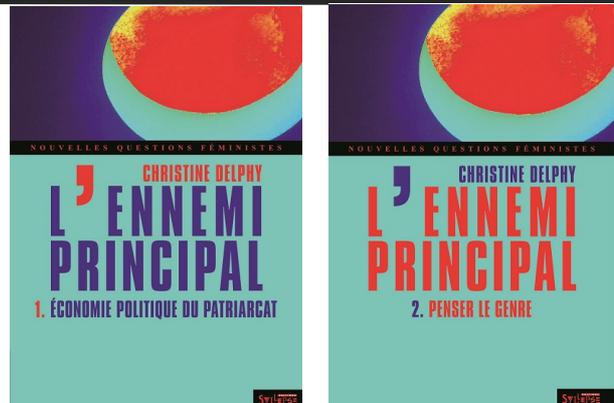
Livre

Nouvelle édition papier et numérique de L'Ennemi principal

**de Christine Delphy (Syllepse, Tome 1, 22 €,
Tome 2, 23 €).**

Deux tomes indispensables, pour comprendre qui est l'« ennemi principal ». Ce n'est ni une essence ni un groupe naturel, et ce n'est pas non plus, ou plutôt pas principalement, pour cette théoricienne qui s'inspire de Marx mais dans un parfait esprit d'hétérodoxie, le système capitaliste. L'ennemi principal, c'est ce que Christine Delphy, féministe matérialiste, a choisi d'appeler le patriarcat : à savoir un système autonome d'exploitation et de domination. Elle a entrepris depuis plus de vingt ans d'en constituer la théorie, très exactement l'économie politique du patriarcat.

« L'ennemi principal », c'est aussi le titre de son article qui, publié en 1970, la première année du Mouvement de libération des femmes, marque le début d'une ré-



volution dans la réflexion féministe. Elle introduisait l'idée alors totalement nouvelle du patriarcat défini comme structure sociale hiérarchique et inégalitaire, en refusant toute explication de la subordination des femmes en termes idéalistes – que ce soit sur des bases biologiques, naturalistes ou essentialistes, ou bien encore fondées sur l'idéologie ou le « discours ».

Que ce féminisme soit un matérialisme signifie que ce sont les pratiques sociales matérielles qui rendent compte de la domination patriarcale sur les femmes.

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinfemmes@solidaires.org